

Konkurse - Faillites - Fallimenti

NE

1. Débitrice: **Dussault Fabrique d’Horlogerie S.A. en liquidation**, sans adresse, 2300 La Chaux-de-Fonds
2. Date du prononcé de dissolution: 26.09.2011
3. Suspension de faillite: 31.10.2011
4. Echéance selon art. 230 al. 2 LP: 21.11.2011
5. Avance de frais: CHF 3’000.00

Indication: La faillite sera clôturée si, dans le délai susmentionné, les créanciers n’en requièrent pas la liquidation et ne fournissent pas la sûreté exigée pour les frais qui ne seront pas couverts par la masse. La réclamation ultérieure d’avances supplémentaires est réservée.

6. **Remarques:** But: fabrication et commerce de produits horlogers et de bijouterie. Elle peut acquérir des immeubles et prendre des participations dans d’autres sociétés.

Office des faillites
2053 Cernier

00706019